

L'Ecole réunionnaise à la recherche d'un second souffle

• **Frédéric Tupin** *

*Professeur en Sciences de l'Education,
IUFM des Pays de la Loire, Université de Nantes*

Propos liminaires

L'exercice de fonctions d'enseignant-chercheur à l'Université de la Réunion durant quelque douze années (de 1995 à 2007) m'a offert l'opportunité de découvrir tout l'intérêt que présente l'étude de l'Ecole réunionnaise. Contrairement à une idée reçue qui laisse penser que cet objet de recherche se limite à des images que l'on pourrait qualifier "d'exotiques", il y aurait, de mon point de vue, de nombreux enseignements à tirer de l'analyse de cet espace ultramarin. Empruntant les traces des sociolinguistes qui soutiennent que la Réunion réunit des « *conditions de laboratoire* » (Calvet, 1992), je considère également que, sur le plan sociologique, l'étude du système éducatif réunionnais permet d'appréhender des phénomènes non perceptibles ailleurs, en raison, notamment, de l'existence d'un télescopage pluriel des temps, des espaces et des cultures à propos duquel je

A l'île de la Réunion, l'enseignement primaire ne s'est réellement stabilisé que durant les années soixante-dix, tandis que la véritable généralisation de l'enseignement secondaire ne date que d'une vingtaine d'années. Partant de ce constat, cet article analyse les avancées de l'Ecole réunionnaise et les handicaps structurels que celle-ci doit affronter, sachant qu'une politique éducative contextualisée tarde à voir le jour.

souhaiterais apporter quelques précisions qui, je l'espère, serviront de clefs au lecteur pour entrer dans cette histoire scolaire et cet univers particuliers.

Le télescopage des temps s'inscrit dans un passage sans transition d'une société rurale, fondée sur une logique de relations interpersonnelles et la solidarité du quartier, à une société post-industrielle marquée par un apprentissage de la citoyenneté et une "sociabilité de l'anonymat" (Wolff et Simonin, 2003, p. 159). Les études ethnographiques ont d'ailleurs montré comment ce télescopage pouvait s'accompagner d'une sorte de "dialogue de sourds" entre les enseignants et certaines familles réunionnaises inscrits respectivement dans des systèmes de

* Centre de recherche en Education de Nantes, EA 2661, UFR Lettres et Langages,
BP 81227, 44312 Nantes Cedex 3
Chercheur associé au LCF, UMR 8143, CNRS, Université de la Réunion
frederic.tupin@wanadoo.fr

représentations fort différents. De façon concomitante, l'accélération de l'histoire éducative au tournant des années quatre-vingt a propulsé les nouvelles générations vers une scolarisation dans l'enseignement secondaire qui s'est traduit par un accès généralisé au collège en une seule génération.

Le télescopage des espaces renvoie à une double dimension. Son premier volet est lié au développement massif des moyens de transport (aérien essentiellement) et de communication (internet, courrier électronique, téléphonie à moindre coûts ...) ayant provoqué le désenclavement de la société réunionnaise, longtemps restée "isolée". Le second volet s'inscrit dans la pluri-référence géopolitique réunionnaise qui cumule les attributs de département, de région (au sens national et européen de l'expression) et qui négocie au quotidien sa place au sein de la Commission de l'Océan Indien¹ (Tupin, 2003). Enfin le télescopage des cultures renvoie à la cohabitation des différentes communautés (originaires principalement d'Afrique, de Madagascar, d'Inde, de Chine et de France métropolitaine) issues du peuplement de cette île, vierge jusqu'au milieu du XVII^e siècle, ainsi qu'aux flux migratoires en provenance et à destination de la France hexagonale et de la zone sud-ouest de l'océan Indien (Comores, Mayotte, Madagascar,...).

Poser le cadre

Les régions européennes ultrapériphériques relevant du droit français (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane) ont calqué leurs schémas d'enseignement sur celui de l'Hexagone selon un modèle de "transfert plaqué". De fait, le système jacobin à la française, empreint des idéaux républicains, conduit à vouloir dispenser un enseignement identique dans les différentes régions du territoire national, y compris dans les régions ultramarines dont la Réunion constitue un exemple caractéristique. Au-delà de cette option politique, la mise en œuvre concrète de ce "calque" se heurte à des réalités contextuelles (aux plans linguistiques, culturels, économiques et sociaux notamment) présentant autant d'obstacles à ce schéma directeur. Pourtant, malgré ces difficul-

tés "d'adaptation", le réel développement de l'enseignement secondaire dans l'académie de la Réunion (qui ne date que de 1984) a produit des résultats tangibles et même, dans une première phase, "spectaculaires" au regard de la jeunesse de cette Ecole et de la composition sociologique des populations concernées. Cette phase quantitative a globalement profité aux élèves réunionnais, même si ces résultats restent à nuancer. De nombreux jeunes ont pu approcher les savoirs scolaires alors que la génération précédente n'avait pas ou peu fréquenté l'école. Un indicateur est de ce point de vue très parlant : le nombre d'étudiants (de l'ordre de 30%) accédant à une licence universitaire ont des parents illettrés.

Ce premier succès, difficilement contestable, ne doit pas pour autant occulter différents aspects caractéristiques de l'Ecole réunionnaise qui conduisent à nuancer cette première image. Parmi ces caractéristiques les plus marquantes, il faut signaler une récente stagnation globale des niveaux scolaires atteints par les élèves, un maintien marqué des inégalités sociales d'acquisitions de savoirs et compétences, une approche monolingue/monoculturelle de l'enseignement qui occulte le capital linguistique/culturel des élèves, une absence d'approches didactiques et de formations des enseignants adaptées aux particularités du contexte, et le développement d'une mobilité ciblée qui tend à priver l'université de la Réunion de ses meilleurs étudiants. J'aborderai ces différentes dimensions au fil de ce texte.

En amont de ces bémols qui viennent interroger la portée du développement de l'Ecole dans ce département - sans l'invalider -, l'obstacle majeur sur lequel butent les politiques éducatives publiques relève de leur incapacité à s'inscrire dans des actions plus qualitatives qui nécessiteraient une réflexion liée aux spécificités locales et aux inflexions pédagogiques qu'elles supposent.

Quelques repères historiques

De l'école coloniale à l'école républicaine

Un bref retour sur l'histoire du système éducatif réunionnais semble incontournable pour en

comprendre les enjeux.

L'histoire coloniale – qui s'éteint officiellement avec la départementalisation (1946) mais se prolonge dans les faits scolaires durant plus d'une décennie – a conforté la perpétuation d'une oligarchie d'héritiers susceptibles d'assurer le maintien d'une économie de plantation. Dans le même temps, pour les autres, la scolarisation se réduisait le plus souvent à une fréquentation épisodique de classes primaires surchargées.

A compter des années soixante, le développement d'une économie plus diversifiée va impliquer la nécessité de dégager une "méritocratie" scolaire, ce qui entraînera la stabilisation de l'enseignement de base et la création des cours complémentaires prolongeant la scolarité primaire puis, d'un premier réseau de collèges. A la fin des années soixante-dix, le caractère socialement sélectif de l'enseignement réunionnais était encore bien marqué, même si un modeste élargissement des possibilités de scolarité prolongée pour les élèves d'origine modeste commençait à poindre.

La création de l'académie (novembre 1984) sera le véritable déclencheur de la massification des scolarités en collège qui trouvera sa pleine mesure au milieu des années quatre-vingt-dix. Mais en dépit de ces avancées essentielles, prolongées depuis par une extension de la scolarité vers le lycée², puis vers l'université, tri scolaire et tri social, nous le verrons, continuent à aller de paire, bien que cette sélection se joue par des voies plus subtiles, liées notamment à un consumérisme scolaire (Ballion, 1982) exacerbé des familles "initiées"³.

Les "dix glorieuses"

Les apports de la décentralisation qui se sont traduits par la création d'une académie de plein exercice ne se sont pas limités à des dimensions symboliques. Cette création s'est accompagnée d'une augmentation considérable des moyens financiers et humains ainsi que de la définition de politiques volontaristes visant la démocratisation quantitative de l'enseignement. Ces nouveaux atouts ont produit des effets numériquement très importants. J'en retiendrai quelques indicateurs de façon à ce que le lecteur puisse se faire une idée de l'ampleur des phénomènes. La

démographisation de l'enseignement secondaire a été réussie. La première promotion complète de jeunes réunionnais à atteindre la classe de 3ème (sous ses différentes formes) renvoie à l'année scolaire 1993-1994. Il n'aura donc fallu que dix ans pour garantir à tous l'accès à la classe de 3ème. L'évolution rapide du taux d'accès en terminale des lycées constitue également un indicateur qui mérite d'être mentionné, passant de 18% en 1984 à 44% en 1992, puis à 50% en 1995 (il est aujourd'hui de l'ordre de 66%).

Durant ces dix années, ce qui a été conquis par les catégories non-initiées, c'est le droit social à l'école le plus longtemps possible. Cette appropriation rapide, compte tenu de l'état des lieux en 1985, n'est pas la moindre surprise, et rend impossible, désormais, les évictions d'antan. En revanche, des difficultés persistent, aujourd'hui encore, au plan des acquisitions des élèves promus au rang de collégiens dans un laps de temps peut-être trop court au regard des modifications dans les rapports à l'école nécessaires pour enclencher des scolarités "réussies". Les évaluations standardisées de 6ème ont fort bien mesuré, au fil des promotions, ces difficultés. En effet, encore à la rentrée 2001, 10% des élèves se situaient, en termes de performances, en-deçà du dernier décile inférieur de l'étalement national, et l'écart de performances entre élèves scolarisés à la Réunion et élèves scolarisés en métropole a cessé de se réduire ces dernières années.

Après le bond quantitatif décrit ci-avant, l'Ecole réunionnaise, dont les résultats marquent le pas, est à la recherche d'un second souffle – qualitatif – nécessaire à l'amélioration de son fonctionnement (Larbaut & Tupin, 2003). Un des responsables du système éducatif, l'inspecteur d'académie Jean Rafenomanjato, avait finement saisi, dès le milieu des années quatre-vingt-dix, de quelle nature étaient les difficultés. Parmi les leviers sur lesquels il était nécessaire d'agir, dès lors que l'on souhaitait redynamiser le processus de démocratisation engagé et, de façon plus globale, améliorer l'efficacité du système, les variables linguistiques et culturelles auraient dû occuper une place de choix. C'est ce à quoi ce cadre du système éducatif s'est employé en lançant d'importants chantiers tels que la réalisation d'un audit, demandé au Crédiff⁴, centré sur

la question de l'enseignement du français en milieu créolophone, une recherche-action financée par l'Académie de la Réunion concernant l'apprentissage de la communication en maternelle (Fioux, 1999), la participation et le soutien à un projet européen d'éveil aux langues à l'école primaire (Tupin, 2003), ou encore la sensibilisation des personnels de direction et d'encadrement à ces questions.

Une décennie perdue

Hasard de l'histoire politique, le départ de cet Inspecteur d'Académie a coïncidé avec un relais national, durant la période 2000-2002, lié à la politique du Ministre de l'éducation nationale d'alors, Jack Lang, favorable aux langues et cultures régionales. Puis, les actions locales se sont diluées dans le dossier des langues vivantes pour finalement laisser place à un vide sur le plan des politiques linguistiques éducatives dédiées aux langues vernaculaires des élèves réunionnais, au rang desquelles le créole occupe une place prépondérante.

De la même façon, les autres leviers aptes à modifier la qualité de l'enseignement et, partant, les acquisitions des élèves, n'ont pas été actionnés. On peut penser, à cet égard, à des modules spécifiques de formation des enseignants qui auraient été nécessaires pour exercer dans le contexte de ce département ; aux recherches-actions qu'il aurait fallu mettre en place pour améliorer la gestion de l'hétérogénéité des élèves ou la prise en charge de la très forte proportion "d'élèves faibles" ; aux expérimentations de terrain qui auraient dû être stimulées et soutenues ; ou encore, à tout le pan des recherches didactiques qu'il aurait fallu engager, y compris dans un domaine mal cerné, comme celui de l'apprentissage des mathématiques où les élèves rencontrent des difficultés particulières liées à des modes de fonctionne-

ment cognitif singuliers.

Cette absence de politiques éducatives, orientées vers la recherche de solutions qualitatives aptes à résoudre certaines difficultés ciblées, s'accompagne de configurations structurelles qui, objectivement, ne sont pas simples à gérer.

Les "handicaps" structurels au développement du système éducatif réunionnais...

Approche comparative

L'évaluation de la situation socio-éducative de la Réunion suppose de prendre quelques repères qui relèvent d'une dynamique comparative. A cet égard, on a coutume de comparer différents indicateurs liés à l'Ecole métropolitaine et à l'Ecole réunionnaise. Si ce type de comparaison est assez grossier, il permet néanmoins de poser quelques points de repère relativement pertinents. Les écarts vis-à-vis de la métropole se posent essentiellement en termes de décalage, si l'on postule que le développement de la Réunion est à la fois plus récent et plus difficile à mettre en œuvre que celui des autres régions françaises continentales.

Les données socio-économiques sont néanmoins considérées, corrélativement avec le "retard scolaire", comme le principal facteur d'échec dans le système éducatif.

L'extraordinaire effort mené en matière de sco-

		Réunion	Métropole
Age	Un an d'avance	2,0	2,8
	A l'heure	65,1	70,5
	Un an de retard	27,7	22,9
	Deux ans ou plus de retard	5,2	3,8
Origine sociale	Cadre et profession libérale	7,7	15,0
	Profession intermédiaire	6,8	19,7
	Employé	12,9	17,7
	Artisan, commerçant	5,4	8,9
	Agriculteur exploitant	3,7	2,6
	Ouvrier	16,8	27,2
	Inactif	46,8	9,4

Source : Académie de la Réunion

Tableau 1. Retard scolaire (en %) et origine sociale des élèves en 6ème (années 2000)

larisation semble freiné par une absence relative de progrès social. Il existe en effet des tendances lourdes différenciant de manière particulièrement significative les contextes socio-éducatifs réunionnais et métropolitain, comme le montre le tableau 1.

La sur-représentation de la catégorie sociale “Inactifs”, l’extrême ampleur des inégalités de revenus et l’absence de continuité territoriale contrarient la progression du système éducatif réunionnais. Les spécificités sociologiques des élèves réunionnais conduisent à interroger l’efficacité et l’équité de cette Ecole ultramarine à l’aune de ce filtre.

Tri social et gestion de l’hétérogénéité

La conclusion du rapide parcours socio-historique entrepris au début de cet article laissait entendre qu’au-delà d’une massification indéniable de l’enseignement secondaire, de 1985 à nos jours, on pouvait craindre le maintien de deux scolarités parallèles qui, de manière implicite pour les non-initiés, suppléait à l’impossibilité de l’exclusion à seize ans. L’analyse du fonctionnement du collège réunionnais, ces dernières années, montre qu’il s’agit en effet du modèle dominant (Si Moussa & Tupin, 1999). Avec des degrés de perméabilité variable, c’est bien *de facto* deux collèges qui constituent le collège “de base”. Une politique implicite de forte homogénéité des classes juxtapose les parcours des meilleurs et les parcours des plus faibles.

A cet égard, une enquête menée en 1998 auprès des chefs d’établissement de la Réunion permet d’estimer que deux tiers des collèges transgressent la loi de 1975 qui interdit la formation de classes de niveau, dont la moitié sur le modèle de ce que nous qualifions dans notre jargon “d’escalier raide”⁵. Comparativement, l’étude de Duru-Bellat & Mingat (1997), qui porte sur des collèges de l’Académie de Bourgogne, propose différentes estimations qui évaluent à environ 40% le nombre de collèges pratiquant avec plus ou moins de souplesse des classes de niveau, dont une petite moitié sur le modèle de “l’escalier raide”.

Fait aggravant, la distribution sociologique générale des élèves à l’entrée en 6ème au plan

académique, telle qu’elle apparaît dans le tableau 2, laisse deviner les problèmes socio-pédagogiques auxquels doivent faire face les établissements.

Académie de la Réunion : début des années 2000 (Référence Fr : France métropolitaine)		
Catégorie sociale	en 6^{ème}	en 2^{nde}
très favorisée	7,5 (Fr : 15)	15 (Fr : 23)
favorisée	7,5 (Fr : 15,5)	11,5 (Fr : 19,5)
moyenne	20,5 (Fr : 26)	28 (Fr : 27)
défavorisée	59 (Fr : 39,5)	41 (Fr : 27)
inconnue	4,0 (Fr : 2,5)	4 (Fr : 2)
Total	100%	100%

Source : Académie de la Réunion + DEP

Tableau 2. Proportion d’élèves (en % arrondis) selon la catégorie sociale du chef de famille

De façon plus précise, la composition sociologique de chaque établissement vient encore accentuer la tendance au maintien de deux scolarités parallèles qui confine parfois à la ghettoïsation. Les données consignées dans le tableau 3 semblent de ce point de vue limpides.

A partir de ce tableau également, on perçoit que le décalage entre le nombre de collèges “favorisés” et “défavorisés” d’une part, et entre collèges “défavorisés” et LEGT “défavorisés” d’autre part, entérine l’existence d’un tri social massif. De plus, les niveaux d’exigence varient avec la composition sociale des classes et les multiples structures plus ou moins dérogoires – que la massification avait rendu nécessaires de manière transitoire dans l’esprit de ses promoteurs – subsistent de manière plus ou moins occulte. Prédestination sociale et prédétermination scolaire des possibilités post-collège sont donc liées.

Composition sociologique	Collèges	Lycées d'enseigne. général et techno.	Lycées prof.
Favorisées (% d'élèves relevant des CSP défavorisées inférieur à 45%)	5 établissements soit 7%	6 établissements soit 25%	aucun établissement
Mixtes (% d'élèves relevant des CSP défavorisées compris entre 45% et 59%)	19 établissements soit 26%	15 établissements soit 60%	1 établissement soit 8%
Défavorisées et très défavorisées (% d'élèves relevant des CSP défavorisées supérieur à 60%)	48 établissements soit 67%	4 établissements soit 15%	12 établissements soit 92%
Totaux	72 collèges publics 100%	25 LEGT 100%	13 LP publics 100%

Source : données estimées

Tableau 3. Composition sociologique des établissements scolaires du second degré de l'Académie de la Réunion (début années 2000)

Ces différents constats traduisent une large prédominance d'une hiérarchie des parcours de collège au détriment d'une diversité d'égale dignité souhaitée par les décideurs. Bien sûr, cet état de fait existe dans toutes les académies (Prost, 1992) ; c'est la raison pour laquelle le collège a été de nouveau sur la sellette en 2001-2002 et que le débat fait rage aujourd'hui. Mais la sociologie particulière des élèves et des familles de cette île (Wolff & Simonin, 2003) – liée à l'histoire de son peuplement et de son développement économique – la récente massification et la longue tradition d'exclusion renforcent ces ségrégations dans le système éducatif réunionnais.

Rôle et avenir de l'Université

La progression quantitative du système, je l'évoquais dans mes propos introductifs, s'est prolongée au Lycée puis, momentanément, à l'Université. C'est à ce dernier maillon que je souhaiterais consacrer les prochaines lignes car il nous donne à voir la complexité des problématiques qui se posent.

Le regard posé sur l'Université de la Réunion conforte l'image contrastée que nous donnons à lire les données réunionnaises d'ensemble. Embryonnaire au début des années quatre-vingt (sa création date de 2002), l'Université s'est développée de façon rapide durant les années quatre-vingt-dix dans de nombreux secteurs. Avec ses quelque trois-cent-soixante-dix enseignants-chercheurs et plus de deux-cent-cinquante personnels administratifs et techniques, elle offre une palette de formations relativement diversifiées au regard de l'espace insulaire dans lequel elle est implantée. Qu'il s'agisse du droit, de l'économie, des sciences et technologie, des lettres et sciences humaines ou des sciences de l'environnement, les dix-mille étudiants qui la fréquentent, ont le choix de s'inscrire dans l'un de ses vingt-sept départements d'enseignement supérieur, à l'institut d'administration des entreprises ou encore, à l'institut universitaire de technologie. Pour autant, et malgré la réelle qualité de plusieurs de ces départements d'enseignement supérieur, des nuages ont commencé à poindre au début de la décennie en cours. Tout d'abord, comme partout ailleurs, mais ici de façon nettement plus cruciale, les formations proposées peinent à être directement connectées avec le marché de l'emploi. Après une période durant laquelle les diplômés de l'enseignement supérieur ont facilement accédé

au marché du travail dans un environnement recherchant des personnels qualifiés, les diplômés de niveau Bac +2 et Bac +3 ont progressivement cessé de constituer un atout suffisant pour trouver un emploi correspondant à son niveau de qualification. Ces difficultés d'insertion qui sont allées en s'accroissant, associées à d'autres images négatives véhiculées par la presse régionale, ont contribué à décrédibiliser le potentiel de cette université. De façon concomitante, alors que les projections optimistes de la fin des années quatre-vingt-dix prévoyaient un doublement des effectifs d'étudiants en dix ans, ces derniers ont, de fait, subi une légère érosion à compter de l'année universitaire 2004. Depuis, ils stagnent quasiment depuis autour de dix-mille inscriptions. Enfin, alors que la mobilité géographique étudiante a mis de nombreuses années à s'installer, elle s'est inscrite dans une configuration particulière où une large proportion des "meilleurs lycéens" tend à poursuivre un cursus dans des universités extérieures à la Réunion. Dans ces conditions, l'avenir des seize laboratoires de recherche universitaire semble lourdement hypothéqué et demandera, là également, des réponses politiques ciblées.

En guise de synthèse

La progression globale du système éducatif réunionnais est établie. Elle a porté ses fruits dans de nombreux domaines : accès à l'éducation, allongement et diversification des parcours scolaires... Elle s'effectue toutefois dans un contexte peu favorable, lourdement marqué par les inégalités sociales et les perspectives réduites de développement socio-économique et industriel au plan local. La "marche en avant" de l'école républicaine à la française se poursuit au gré de trois tendances caractéristiques que je souhaite synthétiser ici.

La première tendance relève du domaine institutionnel. Au travers de l'application directe des objectifs, contenus, méthodes et systèmes d'évaluation de la France métropolitaine, on poursuit "l'assimilation" du sub-système réunionnais pour parvenir, à terme, à en gommer les spécificités. Mais cette option soulève des interrogations quant à son efficacité réelle,

sans compter les problèmes identitaires que cela pose.

La seconde tendance est clairement hiérarchisante, dans la mesure où l'échec patent du modèle éducatif français au plan de l'équité est entériné. Il s'agit alors de "protéger" les élèves les plus socialement favorisés d'une expérimentation/adaptation du système réunionnais globalisante qui ne saurait leur profiter. Fatalisme sociologique, exclusion, ségrégation, développement d'une école "à deux vitesses" sont les principes caractéristiques de cette approche.

Enfin, de nombreuses questions restent à résoudre. Elles relèvent des rapports aux savoirs et à l'école des élèves et de leur famille, de la prise en compte des phénomènes de contact de langues et de cultures que vivent les usagers de l'école, et de la recherche d'une meilleure adéquation entre formations universitaires dispensées et besoins de la société civile.

C'est au prix de cette réflexion plurielle que l'Ecole réunionnaise sera à même de reprendre le chemin de son développement si bien initié durant ses "dix glorieuses". Le devenir de l'île et l'insertion des jeunes réunionnais dépendent, pour partie, de l'enclenchement de ce nécessaire souffle qualitatif.

- 1 La Commission de l'Océan Indien (COI), organisation internationale à vocation régionale, regroupe les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Elle est composée de quatre états souverains (Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores) et de l'île de la Réunion.
- 2 Aujourd'hui, plus d'un jeune réunionnais sur deux obtient le baccalauréat, contre un sur quatre il y a quinze ans.
- 3 Catégorie constituée essentiellement d'enfants d'enseignants et de cadres supérieurs ou professions libérales comme le souligneront les indicateurs mobilisés dans nos recherches.
- 4 Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français : CREDIF, (Boyzon-Fradet, Coste & Moore, 1995).
- 5 Il s'agit de collèges dans lesquels on regroupe les vingt-cinq meilleurs élèves dans la 6ème 1, les vingt-cinq suivants dans la 6ème 2 et ainsi de suite. Ces données montrent également l'amplitude du tri social qui s'est déjà opéré entre les classes de sixième et celles de seconde.

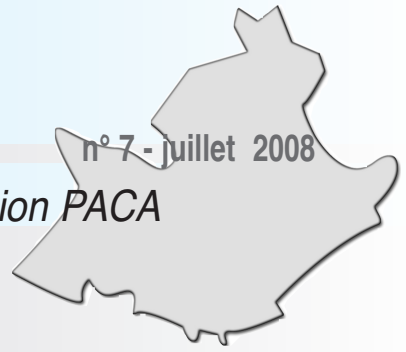
Références

- Ballion, R. (1982). *Les consommateurs d'école. Stratégies éducatives des familles*. Paris : Stock/Pernoud.
- Boyzon-Fradet, D., Coste, D. & Moore, D. (1995). *Compte-rendu de mission*. CREDIF (Centre de Recherche et d'Etude pour la Diffusion du Français), Académie de la Réunion, 27 novembre-5 décembre 1995, rapport ronéoté.
- Calvet, L.-J., (1992). Ce que la linguistique doit aux études créoles. *Etudes créoles*, XV, n°2, 9-44.
- Duru-Bellat, M. & Mingat, A. (1997). La constitution de classes de niveau par les collègues : les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice. *Revue Française de Sociologie*, XXXVIII, 759-790.
- Fioux, P. (1999). *Apprendre à communiquer en maternelle : une observation des pratiques en petite section à la Réunion*. Saint-Denis : Académie de la Réunion.
- Larbaut, C. & Tupin, F. (2003). Le système éducatif réunionnais : état des lieux. In F. Tupin (dir.), *Ecole & Education - Univers créoles 3* (pp. 3-24). Paris : Anthropos-Economica.
- Prost, A. (1992) (2^{ème} éd. revue et augmentée). *L'enseignement s'est-il démocratisé ?* Paris : Presses Universitaires de France.
- Si Moussa, A. & Tupin, F. (1999). Les systèmes éducatifs à la Réunion et à l'île Maurice : Quelle efficacité sociale ? *International Review of Education*, 45, n°s 5 et 6, 529-546.
- Tupin, F. (dir.) (2003). *Ecole & Education – Univers créoles 3*. Paris : Anthropos-Economica.
- Tupin, F. (2003). L'île de la Réunion : étude de cas. In M. Candelier (dir.), *Contribution relative à l'éveil aux langues pour le Rapport mondial de l'UNESCO. Construire des Sociétés du Savoir* (pp. 24-42). UNESCO.
- Wolff, E. & Simonin, J. (2003). Familles et Ecole à la Réunion. Regards anthropologiques et sociologiques. In F. Tupin (dir.), *Ecole & Education – Univers créoles 3* (pp. 143-168). Paris : Anthropos-Economica.

Faire Savoirs

Sciences humaines et sociales en région PACA

n° 7 - juillet 2008



L'île de la Réunion : regards contemporains

Coordination : Philippe Vitale

thèses

Lionel Dany

La drogue et le cannabis : approche psychosociale

Laurence Nicolas

Beauduc : l'utopie des gratte-plage

lecture

Philippe Langevin & Jean-Claude Juan

Marseille, une métropole entre Europe et Méditerranée